



Accès à la formation

Candidature

- Déposer une lettre de motivation et un CV avant l'entretien de sélection, sur la plateforme Apoflux : <https://apoflux.univ-pau.fr>
- Entretiens de sélection les 13 et 26 juin 2023 et début septembre 2023
- Début des cours : 7 septembre 2023.
- L'inscription définitive se déroulera au Collège SSH de Pau pour les candidats sélectionnés.

Alternance

- **Formation sur un rythme d'alternance possible pour 10 demandeurs d'emploi** avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle (financement par la Région Nouvelle Aquitaine). **Un stage en collectivité** (et en binôme) les lundis, mardis et mercredis et des cours au Collège SSH les jeudis et vendredis

Coût de la formation

- **487 € de droits d'inscription pour les étudiants en formation initiale.** Ce tarif comprend : inscription, BU, FSDIE, médecine préventive (hors sécurité sociale étudiante). Les étudiants déjà inscrits à l'université ne doivent pas payer une seconde fois la sécurité sociale.
- **625,60 € de droits d'inscription pour les étudiants en formation continue.** Ce tarif comprend : inscription, BU, FSDIE, médecine préventive. Pas de sécurité sociale étudiante pour les inscrits en formation continue.
- **Pour les financements par un employeur public ou privé,** se rapprocher du service DFTLV.

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures : 05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr



Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH Sciences Sociales et Humanités

Bâtiment droit, économie, gestion

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex

du-magt@univ-pau.fr

<https://formation.univ-pau.fr/cpca>

Bureau Formation Tout au Long de la Vie

partaix.olivia@univ-pau.fr

05 59 40 80 82

Responsable pédagogique

Hubert ALCARAZ

Professeur de Droit public - UPPA

DU
DEVENIR
SECRÉTAIRE DE MAIRIE
OU GESTIONNAIRE
ADMINISTRATIF

**Métiers de
l'administration
générale territoriale**

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Mai 2023



<https://formation.univ-pau.fr/cpca>

Présentation

Le Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale Territoriale vise à répondre aux besoins de recrutement à venir sur des postes de secrétaires de mairie et de gestionnaires administratifs des collectivités de moins de 5 000 habitants dans le bassin des Pays de l'Adour. Face à la diversité des compétences requises sur ces postes et aux départs en retraite prévus, ce Diplôme a vocation à former des professionnels (emploi de rédacteur territorial) possédant les savoirs et les savoir-faire leur permettant d'être rapidement opérationnels dans leurs fonctions professionnelles futures.

Publics visés

- Étudiants (Bac + 2 minimum).
- Demandeurs d'emploi et salariés du secteur privé en reconversion professionnelle (expérience professionnelle ou Bac + 2).
- Agents territoriaux en poste.

* Sous réserve de satisfaire les conditions d'accès au concours externe de rédacteur territorial

Objectifs

- Former aux métiers de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif dans les collectivités locales de moins de 5 000 habitants (80 % de la formation).
- Préparer au concours externe de rédacteur territorial, catégorie B (20 % de la formation).

Finalité professionnelle

- Occuper un poste de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif en tant que rédacteur territorial (suite à l'obtention du concours) : 96% des apprenants recrutés en collectivité dans les 6 mois qui suivent la formation.
- Intégrer, selon les besoins, les services de missions temporaires des CDG du bassin des Pays de l'Adour (un tremplin vers l'emploi et une expérience professionnelle).
- Être recruté en tant qu'agent non titulaire dans des communes de moins de 1 000 habitants sur des postes de secrétariat de mairie (conformément à la réglementation).

Lieu et période de la formation

Les cours se déroulent sur le campus de Pau de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le bâtiment droit, économie, gestion.

Formation aux métiers	Septembre 2023 à juin 2024	Cours les jeudis et vendredis
Préparation au concours	D'octobre 2024 à début 2026	Cours le samedi

Les écrits de rédacteur auront lieu en octobre 2025 et les épreuves orales au 1^{er} semestre 2026.

Programme de la formation

396 h de formation théorique et pratique

Formation aux métiers

UE 1 - Le cadre général de l'action administrative territoriale

- Introduction au droit des collectivités territoriales
- Le cadre institutionnel et partenarial de l'action des collectivités territoriales
- Les grands principes de l'action des collectivités territoriales

UE 2 - Les moyens de l'action administrative territoriale

- Les moyens humains - la Fonction Publique Territoriale
- Les moyens financiers
- Les moyens matériels

UE 3 - Les principaux domaines de l'action administrative territoriale

- Les services déconcentrés de la commune
- L'urbanisme et les affaires foncières
- L'action sociale
- Le développement économique local (notions)

UE 4 - L'exercice professionnel

- Le fonctionnement interne de la collectivité
- Les principes déontologiques
- La méthodologie professionnelle
- Stage

Préparation au concours de rédacteur territorial

UE 5 - La préparation aux épreuves d'admissibilité

- Des réponses à une série de questions
- La note de synthèse

UE 6 - La préparation à l'épreuve d'admission

- Méthodologie de l'épreuve d'admission
- Entraînement à l'épreuve orale

Atouts de la formation

- Une formation théorique et pratique dispensée par des universitaires et des professionnels territoriaux.
- Un module consacré à l'exercice professionnel.
- Un stage en collectivité d'une durée d'un mois minimum, le cas échéant avec l'appui des CDG partenaires.
- Un suivi régulier des étudiants et un accompagnement à la recherche d'emploi par les partenaires du diplôme.